



COMMUNIQUE DU MINISTRE DES ARMEES

Le ministre des armées communique :

Un concours de recrutement des élèves officiers médecins, pharmaciens, vétérinaires et odontostomatologues de l'Ecole du service de santé des armées de Lomé (ESSAL) est ouvert aux jeunes gens des deux (02) sexes.

Le concours se déroulera les mardi 06 et mercredi 07 juin 2023 au Lycée de Tokoin (colombe de la paix) à Lomé à partir de 06 heures 30 minutes.

Les détails relatifs au concours sera publié au quotidien national TOGO-PRESSE et disponible sur le portail web du ministère des armées à l'adresse : www.defense.gouv.tg.

Lomé, le 14 FEV 2023

Signé

Le Ministre

Annexe : Détails du concours.

I. Dossier de candidature pour la préinscription.

- Une demande manuscrite de préinscription au concours adressée au chef d'état-major général des forces armées togolaises (CEMG/FAT) ;
- Un certificat de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- Un certificat de nationalité togolaise ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation ou diplôme de probatoire série C ou D avec le relevé de notes ;
- Une attestation ou diplôme de BAC II série C ou D avec le relevé de notes ;
- Une attestation d'inscription en classe de terminale série C ou D de l'année en cours ;
- Une attestation d'inscription pour les candidats déjà inscrits à l'université ou dans une autre école supérieure ;
- Une quittance de 10.000 FCFA pour les frais d'inscription non remboursable.

NB. : pour chaque pièce, joindre une photocopie légalisée.

II. Conditions d'admission à l'inscription définitive.

- Être âgé de 21 ans au plus à la date du concours ;
- Être titulaire du BAC II des séries C ou D de la session 2022 ou être régulièrement inscrit en classe de terminale C ou D ;
- Avoir déposé un dossier complet de candidature ;
- Avoir obtenu au BAC I (pour les élèves des classes de terminales), au BAC II (pour les titulaires du diplôme de baccalauréat deuxième partie) les moyennes figurant dans le tableau ci-dessous :

Série C et D

Français	≥ 8
Physiques/chimie	≥ 10
Mathématiques	≥ 10
Sciences de la vie et de la terre	≥ 10
Avoir au moins une mention assez-bien	



III. Dépôt des dossiers.

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat de l'Ecole du service de santé des armées de Lomé (ESSAL).

Pour les candidats des établissements de l'intérieur du pays, ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature complets soit au bureau du commandant d'armes du secteur ou de la région militaire, soit au bureau du commandant de brigade de la gendarmerie nationale de leurs localités qui se chargeront de les acheminer à l'école du service de santé des armées de Lomé.

IV. Période du dépôt des dossiers de préinscription.

La période prévue pour le dépôt des dossiers va du **lundi 06 mars 2023 à partir de 07 heures jusqu'au vendredi 07 avril 2023 à 17 heures 00.**

V. Publication de la liste des candidats définitivement inscrits.

La liste des candidats définitivement inscrits sera disponible à partir du **lundi 06 avril 2023.**

VI. Les épreuves

Le concours comporte quatre (04) épreuves écrites.

Mardi 06 juin 2023

- 08 h 00 à 12 h 00 : épreuve de français (durée : 04 heures ; coefficient : 2) ;
- 14 h 30 à 17 h 30 : épreuve de physique-chimie (durée : 3 heures ; coefficient : 3)

Mercredi 07 juin 2023

- 08 h 00 à 12 h 00 : épreuve de mathématiques (durée : 04 heures ; coefficient : 3) ;
- 14 h 30 à 16 h 30 : épreuve de sciences de la vie et de la terre (durée : 2 heures ; coefficient : 3).

NB. : Les candidats définitivement inscrits se présenteront le jour du concours à **06 h 30 minutes au Lycée de Tokoin 1 (Colombe de la paix)** munis de leur quittance d'inscription et d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport ou carte d'identité scolaire) en cours de validité.

Pour toutes informations complémentaires, prière consulter le site web du ministère des armées : www.defense.gouv.tg

